

Anem.fr fait peau neuve !

L'Association Nationale des Elus de la Montagne lance aujourd'hui son nouveau site Internet. Rendez-vous sur pour découvrir toutes les nouveautés proposées par l'Association à ses visiteurs et à ses adhérents.

Après une décennie de bons et loyaux services, le site évolue pour rester la vitrine que la montagne mérite. Depuis maintenant plusieurs mois l'équipe de l'ANEM travaille à la conception de ce nouveau site.

Le site va plus loin qu'une simple **refonte graphique** en proposant de nouvelles fonctionnalités et de nombreux outils pratiques.

La nouveauté est la création d'**espaces réservés** aux adhérents et aux partenaires de l'ANEM. Dans ces espaces, les visiteurs ont accès à des annuaires, aux documents pour préparer leurs réunions, à des actualités ciblées, à leur appel à cotisation...

Le nouveau site affiche dorénavant **une rubrique Actualités** accessible dès la page d'accueil et accompagnée d'**une newsletter optimisée**.

La cartographie des massifs, outil phare de l'ANEM, a elle aussi été entièrement revue. L'actualisation est dorénavant automatique. L'utilisateur peut accéder d'un simple clic aux fiches détaillées de toutes les communes de montagne.

propose aussi **des dossiers thématiques** : agriculture, forêt, finances publiques, biodiversité, numérique... Ces dossiers regroupent des actualités, des fiches pédagogiques, des publications de l'ANEM, etc.

Le site est relié à l'ensemble des **réseaux sociaux**. Le visiteur peut maintenant accéder facilement à la galerie photo de l'Association, au fil twitter, à la chaîne vidéo de l'ANEM, etc.

Autre nouveauté, le site propose **un espace presse** regroupant l'ensemble des communiqués de presse publiés par l'Association.

Le visiteur peut consulter **les archives complètes du mensuel Pour la Montagne**, ainsi que **les rapports annuels** de l'association.

Pour plus de renseignement : contacter directement notre pôle communication

Jerome Diawara - @ - 01 45 22 17 58